

# *Vénérand Nouvelles*



*Journal d'informations locales*  
*N°219 - Mai 2026*





## Sommaire du n° 219

Edito.....	2
Etat civil /Informations / Dates à retenir.....	3
Elections municipales 2026 / Merci Mme le Maire.....	4
Paroisse / Les jeunes gymnastes à la coupe du monde.....	5
Visite de la maison de l'aqueduc.....	6
Bibliothèque / Préludes.....	7
L' Art est dans le Pré/ Nature en fête.....	8
Réunion Prévention routière.....	9
Temps Libre.....	10
Les Enfants de l'Aqueduc / Foyer Rural.....	11
Foyer Rural: Les randonnées / Théâtre.....	12
Au fil des rues.....	13
Portrait: Nicolas CHANTOURY.....	14
L'Annuaire des professionnels de la Commune.....	15
Les comptes rendus de conseils municipaux .....	16

### Ont participé à la réalisation de ce numéro 219

BERNAZEAU Pierrette	GALLIARD Aline	PAILLOU Alain
CARDINAL Catherine	GANDOUIN Hélène	PORTRAT Christelle
CHUPEAU Chantal	GENOU David	ROSA Denise
FICHEL Véronique	MELLOUL Jacques	VESVAL Catherine

« Vénérand-nouvelles" »

Journal trimestriel  
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :  
MELLOUL Jacques,  
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par  
BORDESSOULES IMPRESSIONS

# É D I T O

Une nouvelle ère commence pour Vénérand avec l'arrêt de Françoise Libourel, dont l'héritage se doit d'être respecté et fortifié.

En effet, elle a montré le chemin à suivre par la durée et les formes de son engagement, son souci constant de proximité, de tolérance et d'écoute des habitants de la commune, notamment les plus fragiles.

Assurer une forme de continuité est donc un impératif pour la nouvelle équipe portée par les mêmes valeurs.

Cette équipe est plurielle et s'efforce de refléter, autant que possible, la diversité des habitants de notre commune pour être au plus près de leurs préoccupations.

Cette équipe se veut ambitieuse pour porter et faire aboutir des projets utiles, dans l'intérêt de tous.

Elle se veut toutefois réaliste car bien consciente que, par les temps qui courent, il convient de se préparer à relever de nouveaux défis.

La mairie est notre maison commune. Quiconque s'y rendra sera toujours accueilli avec l'attention qu'il mérite. C'est là un engagement auquel je ne dérogerai pas tout au long de ce mandat.

*Le Maire,  
Jacques MELLOUL*

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Louna da SILVA COSTA née le 17 janvier 2026.

Mila LEPAYSAN née le 9 mars 2026

**Toutes nos félicitations aux parents**

### MARIAGE

Maud PALAZOTTO et Samuel ROBRÉAU le 28 février 2026.

**Toutes nos félicitations aux mariés**



## INFORMATIONS

### INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

Les inscriptions pour les nouveaux élèves à la rentrée de septembre 2026 sont ouvertes.

Vous trouverez tous les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant sur le site de la Commune: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr).

Vous devrez remplir la fiche de renseignements et la fiche sanitaire, joindre ensuite selon votre situation, l'attestation d'assurance, l'attestation du quotient familial CAF, le formulaire de prélèvement SEPA et le formulaire de demande de prélèvement automatique. L'ensemble doit être déposé en mairie de Vénérand.

### RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement, soit par téléprocédure via le portail internet [service-public.fr](http://service-public.fr), service « RCO ». Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr).

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Samedi: 10h00 - 12h00

### COORDONNÉES DES ELUS POUR TOUTE URGENGE

M. MELLOUL Jacques, Maire :	06.70.29.11.66
Mme FICHEL Véronique, 1 <sup>er</sup> adjointe :	06.73.33.05.54
M. JAUD Christophe, 2 <sup>ème</sup> adjoint :	06.07.28.70.87
Mme MOUILLERON Gaëlle, 3 <sup>ème</sup> adjointe :	06.68.55.24.52
M. CAILLAULT Stéphane, 4 <sup>ème</sup> adjoint:	06.86.48.08.06

## Date à retenir :

### • Mai :

- le vendredi 1er : Brocante du Muguet

- le vendredi 8 mai: Commémoration de l'armistice— 10h45 à Vénérand rendez-vous en mairie avant le départ pour le cimetière puis à 11h30 à Le Douhet.

- le samedi 9 : L'Art est dans le pré sur le site de la Maison des aqueducs

- le Samedi 23 mai : Fête de la nature sur le stade de Vénérand

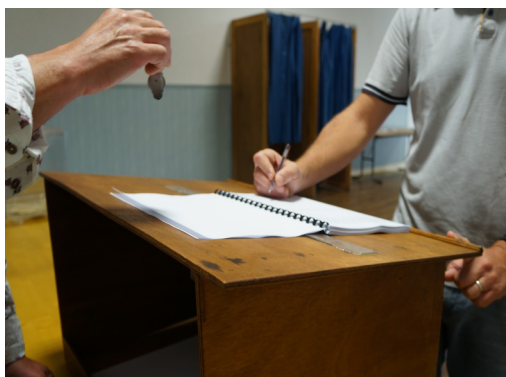
### • Juin:

-le vendredi 12 juin à 20h30: Les Préludes site des Fontaine

### • Juillet:

-le samedi 4 juillet à Chermignac : Jeux inter villages

## ELECTIONS MUNICIPALES 2026



compte des 19 bulletins nuls et 14 bulletins blancs.

Sont élus conseillers municipaux:

Armelle BATARD, François-Michel BERNAZEAU, Stéphane CAILLAULT, Jean-Michel CHARRIER, Émilie DUPUY, Harmonie DUPUY, Jérôme DURAND, Véronique FICHEL, Christophe JAUD, Alexandra LECLERC, Yvon MASSON,

**Le 15 mars dernier, à l'issue du 1er tour des élections municipales, les Vénérandais ont élu leurs 15 nouveaux conseillers municipaux.**

Jacques MELLOUL, Gaëlle MOUILLERON, Grégory TEXIER, Martine TEXIER.

Sur les 615 électeurs inscrits, 373 se sont déplacés pour voter ce dimanche 15 mars 2026. Soit un taux de participation de plus de 60%.

L'unique liste conduite par M. MELLOUL recueille 337 voix après dé-

Une semaine plus tard, les conseillers ont élu Maire M. Jacques MELLOUL. Avant de désigner Mme FICHEL, 1ère adjointe, M. JAUD 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme MOUILLERON, 3<sup>ème</sup> adjointe, M. CAILLAULT, 4<sup>ème</sup> adjoint.

## MERCI MME LE MAIRE

**Après deux mandats de Maire, Mme LIBOUREL a décidé de ne pas se représenter en mars dernier à sa propre succession. Retour sur 32 années au service de la Commune.**

d'être reconduite en 2020 en plein COVID pour un nouveau mandat de 6 ans.

C'est en 1976 que la famille Libourel arrive à Vénérand. Françoise est très investie dans les associations et décide de reprendre une activité. Elle suit une formation de secrétaire de mairie et rejoint la mairie de Fontcouverte en 1983 pour des remplacements.

32 ans au service de la Commune, 32 ans comme un témoignage d'amour à cette commune et à ses habitants. Elle connaît par cœur chacune des rues et leurs numéros, les drames et les bonheurs qui s'y sont joués, les noms des familles et leurs histoires.

En 1994, elle succède à M. Baril, l'instituteur, au poste de secrétaire de mairie de Vénérand.

Elle occupera la fonction jusqu'en 2001, l'année où le maire, M. Drouillard la sollicite pour intégrer le conseil. Elle mène de front jusqu'à sa retraite en 2007, le métier de secrétaire à Fontcouverte et un engagement de conseiller à Vénérand.

Adjointe dès 2008, elle est élue Maire pour la première fois en 2014 avant



Articles:

David GENOU

## PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG « 13 CLOCHERS DONT VENERAND FAIT PARTIE »

**Mgr BOZO Pierre-Antoine**, commune). évêque-coadjuteur de La Rochelle nous a rendu visite **les 18-19-20 avril... Le but était d' "approcher les réalités de notre territoire et de notre Paroisse "**

Qu'est-ce qu'un évêque coadjuteur? Dans notre diocèse, Mgr Colomb, en retrait depuis juin 2023, reste toujours évêque de La Rochelle et Saintes jusqu'à ce que sa situation judiciaire soit réglée, c'est donc Mgr Bozo qui assure la mission de gouvernement depuis le mois d'octobre. Il exerce tout le pouvoir ordinaire qui revient à l'évêque diocésain et apprend à connaître son nouveau lieu de mission.

### Quelques dates à retenir :

\* **fête de l'Ascension** jeudi 14 mai : messe à Burie à 9h30 et comme chaque année dans la petite église de La Frédière à 11h (joli coin de verdure)

\***fête de Pentecôte** dimanche 24 mai : messe à St Hilaire à 10h30

\***le samedi 4 juillet messe à Vénérand à 18h30** (nous nous souviendrons des défunts de notre

\* dimanche 28 juin, un repas paroissial est prévu dans le Parc de la maison paroissiale de St Hilaire.

Permanences à St Hilaire (rue des Ormeaux) le mardi de 11h à 12h et de 15h à 16h

le jeudi de 10h à 12h

le vendredi de 11h à 12h

Rappel des téléphones et mails des paroisses :

Pour St Hilaire 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72 (maison paroissiale entrée rue des Ormeaux) [paroisse.shv@gmail.com](mailto:paroisse.shv@gmail.com)

Pour Burie 09 51 70 50 29 [pbstv@gmail.com](mailto:pbstv@gmail.com)

*En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur, ou sur le mail de la paroisse nous vous recontacterons.*

## UNE PREMIERE PARTICIPATION A UNE COUPE DU MONDE POUR LES JEUNES GYMNASTES

**Quatre jeunes originaires de Vénérand faisant partie du club de Gymnastique Esthétique de Groupe de Saintes participeront début mai à la coupe du monde de gymnastique à Paris.**

Une première pour Léna Michelet, Léna Mayans, Andréa et Rachel Pradot déjà médaillées.

Rachel est championne départementale en individuel avec engin et championne régionale par équipe.

Léna, Andréa et Léna sont championnes régionales en équipe.

Les jeunes gymnastes sont ensuite attendues Championnat de France en équipe début juin à Aubagne.



### Article :

Hélène GANDOUIN

Tél : 06.11.96.23.72

Nouvelle adresse mail de la Paroisse:

[pshdvsainthilaire@gmail.com](mailto:pshdvsainthilaire@gmail.com)

### Article :

Marie Cécile PRADOT

## LA MAISON DES AQUEDUCS EST OUVERTE

**Depuis le 4 avril 2026, vous pouvez découvrir la maison des Aqueducs à Vénérand et le site de la Grand Font à Le Douhet en visite libre ou guidée.**

À travers ce nouveau centre d'interprétation, venez découvrir l'histoire passionnante des aqueducs gallo-romains de Saintes, situé à seulement 10 minutes de Saintes.

Installée dans un ancien moulin à eau du XVII<sup>ème</sup> siècle, la Maison des Aqueducs vous permet, grâce aux maquettes, films et supports explicatifs, de comprendre la construction de ces ouvrages hydrauliques ingénieux qui acheminaient l'eau jusqu'à la ville antique de Saintes : Médiolanum. Les sources ainsi que les canalisations et vestiges antiques sont visibles sur le site ainsi que dans les communes de Fontcouverte et du Douhet.

### **HORAIRES :**

Du 4 avril au 3 juillet 2026 / Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2026

Du 4 juillet au 31 août 2026

Tous les jours sauf le lundi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

### **TARIFS :**

Adulte : 4 €

Enfant de 8 à 17 ans : 3 €

Enfant jusqu'à 7 ans : gratuit

### **Visite guidée**

Partez à la découverte de l'histoire fascinante des aqueducs gallo-romains de Saintes à travers ce nouvel espace d'interprétation, et explorez les sources ainsi que les canalisations antiques qui alimentaient la cité.

Du règne d'Auguste au 4<sup>ème</sup> siècle,



les ingénieurs Romains ont construit un système d'acheminement d'eau de source sur 14 km pour alimenter les fontaines et thermes de la ville de Saintes.

Cette visite en deux temps et sur deux lieux vous propose de découvrir avec un guide l'histoire passionnante des aqueducs gallo-romains de Saintes :

La Maison des aqueducs, nouvel espace d'interprétation situé sur la commune de Vénérand présente films, maquettes et supports explicatifs sur le tracé et les techniques de construction.

Puis la visite se poursuit à la source de la Grand Font au Douhet pour une expérience unique : entrer dans la canalisation de l'une des sources d'alimentation.

Du 10 juillet au 11 septembre : tous les vendredis à 14h30- Durée 3h00

Prévoir un véhicule – 4 km entre Vénérand et Le Douhet

Adulte : 14 € / Enfant 8 à 17 ans : 10 € / Enfant < 7 ans : gratuit

Billetterie sur [saintes-tourisme.fr](http://saintes-tourisme.fr) et [maison-des-aqueducs.fr](http://maison-des-aqueducs.fr)

05 46 96 42 79 - [contact@maison-des-aqueducs.fr](mailto:contact@maison-des-aqueducs.fr)

### Article :

Service communication de  
Saintes Grandes Rives  
l'Agglo

## DOUCEUR ET ÉVEIL À LA BIBLIOTHÈQUE UN PREMIER TRIMESTRE HAUT EN COULEURS

À la bibliothèque de Vénérand, les mois défilent mais le plaisir reste le même. Chaque rendez-vous est une parenthèse attendue, un moment convivial et chaleureux où le plaisir de se retrouver et de partager est au cœur de chaque animation. Accompagnés par les assistantes maternelles de la commune et l'équipe de la MAM « Les Bisounours de l'Aqueduc » du Douhet, les tout-petits ont exploré de nouveaux univers à travers des thématiques variées.



En janvier: Les petits ambassadeurs de la politesse. Pour bien commencer l'année, nous avons travaillé sur le "vivre ensemble". Grâce à la mise en place d'un petit théâtre, des marionnettes ont pris vie pour jouer de petites scénettes. Entre rires et écoute, les enfants ont découvert l'importance des mots magiques et de la courtoisie, le tout dans une ambiance ludique.

En février on prend soin de soi avec Tomy. Le mois de février a été placé sous le signe de la propreté. À travers des aventures dans la Maison de Tomy, les enfants ont participé à des activités interactives pour apprendre les bons gestes du quotidien tout en s'amusant. Se laver les mains ou brosser les dents devient un jeu d'enfant quand c'est partagé avec les copains !

En mars : Éveil musical et festival de notes. Le printemps est arrivé en musique et a fait vibrer la bibliothèque ! Nous avons eu la chance d'accueillir Véronique et son accordéon, ainsi que Gérard et son saxophone. Un moment magique où les chansons et les danses ont animé la bibliothèque. Le clou du spectacle : les enfants ont pu s'approcher au plus près des artistes pour toucher les instruments, une expérience sensorielle inoubliable qui a suscité bien des vocations, éveillant ainsi leur curiosité et leurs sens.

Un immense merci aux intervenants, aux nounous et aux enfants pour leur énergie communicative. Nous avons déjà hâte de vous retrouver pour nos prochaines aventures !

## LE RETOUR DES PRELUDES : VENERAND AU DIAPASON

Après le succès de la première édition, préparez-vous à vivre une parenthèse enchantée. Le vendredi 12 juin à 20h30, notre commune renoue avec l'excellence en accueillant pour la deuxième fois Les Préludes. Un cadre atypique en extérieur, une acoustique céleste.

C'est en plein air, sur le site emblématique face à la Maison des Aqueducs, que la magie va opérer. Imaginez : le soleil qui décline doucement sur les pierres chargées d'histoire, la brise légère

dans les arbres et, soudain, les premières notes qui s'élèvent ...

Grâce au partenariat avec l'Abbaye aux Dames de Saintes, Vénérand devient, le temps d'une soirée, l'épicentre de la musique classique. Que vous soyez un mélomane averti ou simplement curieux de découvrir cet univers, ce concert est fait pour vous.

C'est l'occasion idéale de vibrer au son d'instruments d'exception, partager un moment de convivialité entre voisins et amis.

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Samedi: 10h à 12h

Article:

Catherine Vesval

Article:

Véronique FICHEL

## L'ART EST DANS LE PRÉ : LA CRÉATIVITÉ AU CŒUR DE NOTRE COMMUNE

Après le succès de sa première édition, l'événement phare de l'artisanat local revient en force. **Le samedi 9 mai 2026**, préparez-vous à une immersion totale dans le savoir-faire et la passion. Un rendez-vous sous le signe du partage.

Dès 14h, le site situé en face de la Maison des Aqueducs se transformera en une véritable galerie à ciel ouvert. Tous les artisans de votre commune seront présents pour cette deuxième édition.

Que vous soyez curieux, amateur d'art ou simplement en quête d'une sortie conviviale, c'est l'occasion idéale pour découvrir des métiers d'exception, échanger directement avec ceux qui façonnent la matière,

partager un moment privilégié autour de leurs passions respectives.

La nouveauté 2026 : L'arrivée de "Ville à Joie". Ce dispositif itinérant vient animer notre après-midi pour renforcer les liens, apporter des services de proximité et, surtout, diffuser une dose de bonne humeur à tous les visiteurs. Nous vous attendons nombreux pour célébrer les talents de notre commune.



## NATURE EN FÊTE : 1<sup>ERE</sup> EDITION A VENERAND

**Le samedi 23 mai 2026, notre commune se met au vert. Pour la toute première fois, nous vous invitons à célébrer la "Fête de la Nature", un événement national que nous avons décliné pour valoriser notre biodiversité et renforcer nos liens. Au Programme : De la nappe de pique-nique aux sentiers de découverte**

La journée débutera dans la douceur et la gourmandise au stade municipal :

12h00 : Pique-nique géant au stade. Sortez les nappes et les paniers ! Si la météo est avec nous, nous déjeunerons ensemble sur l'herbe.

14h00 : Place aux savoirs et à l'exploration. La suite de la journée s'annonce riche en découvertes : Juliette Grosselle et ses élèves nous feront visiter le Jardin Pédagogique, fruit d'un travail passionné.

Regards croisés sur la forêt : Yannick

Fiand interviendra sur les enjeux de la chasse, tandis que François Bernazeau et Vincent Robin nous dévoileront les secrets de nos arbres.

La Causerie Champêtre : Enfilez vos chaussures de marche ! Une balade guidée vous emmènera à travers nos pay-

sages. Au fil du chemin, chacun est invité à ramasser des éléments naturels (branches, cailloux, feuilles).

Art et Nature : Au retour de la marche, Stéphane vous accompagnera pour transformer vos trouvailles en une œuvre collective de Land Art.

Élection de l'Arbre Majestueux : Un coup de cœur pour un chêne centenaire ou un hêtre élégant ? Participez au vote !

Village des Activités : Main à la pâte et produits locaux. Sur le site principal, de nombreux ateliers et exposants vous attendent tout l'après-midi :

Atelier "Boules de Graines" : Avec Chantal Chupeau, apprenez à fabriquer des bombes de biodiversité. Un mélange de terreau, d'argile et de graines mellifères à disperser pour aider nos précieux insectes pollinisateurs.

Le Rucher de l'Aqueduc : Découvrez les coulisses de la vie des abeilles grâce à une ruche pédagogique et repartez avec une touche de douceur (miel et produits de la ruche).

Les Potagers de Beauregard : Venez faire le plein de conseils, de plants et de légumes frais de saison.

fete de la  
nature

Articles :

Véronique FICHEL

## CONFÉRENCE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE À VÉNÉRAND LE 24 MARS 2026

En Mars 2025, les clubs Générations Mouvement de Vénérand et Saint Vaize, et le Foyer Rural de Vénérand se sont associés pour bénéficier d'une conférence de prévention de sécurité des personnes et des biens, ainsi que de l'usage des outils informatiques et smartphones en toute sécurité.

La prestation a été assurée par un militaire de la Gendarmerie rattaché à la Maison de la Protection des Familles de Charente Maritime

Satisfaits par la prestation, rendez-vous était pris pour étendre la sécurité quotidienne par une conférence de prévention routière, à programmer en 2026.

C'est ainsi que les trois associations, rejointes par des adhérents de l'Interclubs Générations Mouvement de Saint Hilaire de Villefranche, se sont retrouvées dans la salle communale de Vénérand le 24 Mars 2026.

Les 82 bénéficiaires se sont réunis pour mettre à jour leurs connaissances du code de la route, au travers de la signalisation et des règles de circulation, dans une période où la possibilité de restreindre le droit de conduire, suite à une Directive Européenne, doit être examinée dans un délai de 2 ans, à partir de sa parution, par les états membres.



C'est ainsi qu'Yvon MASSIN, administrateur à la Fédération G.M. 17, responsable de la prévention et la sécurité, est intervenu, avec un panneau récapitulatif des signaux, de flyers de la Sécurité Routière et d'un diaporama, agrémentés de commentaires et de réponses aux interrogations de la salle, pour faire le point sur la signalisation et la circulation routières, évoquant au passage les statistiques en la matière éditées par l'O.N.I.S.R, ou les commentaires des parutions de la Direction Interministérielle à la Sécurité Routière.

Depuis, des commentaires favorables sur le contenu de la conférence ont été recueillis auprès des 4 structures qui s'étaient unies pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

À quand la prochaine séance de prévention ? Sur quel sujet ? Merci à toutes et à tous d'y réfléchir.

Le collectif organisateur.



Article :

Yvon MASSIN



ASSOCIATION TEMPS LIBRE  
À VÉNÉRAND

REJOIGNEZ NOUS !

Les 2ème et 4ème Jeudi du mois

**Activités manuelles**  
(vannerie, cartes 3D, peinture, origami, crochet, ...)

**& culturelles**  
(jeux de société, visites artisans et expos, cinéma, bowling...)

POUR EN SAVOIR PLUS  
CONTACTER CHANTAL AU  
06 24 60 77 25

## ACTIVITES 2026

Sorties : bowling, mini-golf, ciné, repas

Prochaine sortie : le 16 juin

Le train des mouettes



Jeux de cartes et jeux de société

Ateliers : origami, floral, les chenilles du bonheur, vannerie, langage des signes.

Brocante du 1er mai

Article :

Denise, Chantal et Pierrette

## TEMPS LIBRE : ACTIVITÉS RÉALISÉES DEPUIS JANVIER 2026

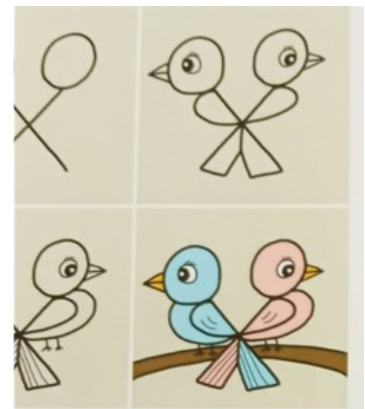
Dynamique et investie dans la vie associative de Vénérand, Temps Libre rencontre un succès grandissant dans notre commune mais également dans les communes voisines.

Et en début d'année l'association a intégré un interclub qui propose des voyages en France et à l'étranger.

### Activités réalisées depuis le début de l'année



Reprise de nos activités dans une ambiance festive : jeux, apprentissage d'une danse et goûter.



Deux ateliers ont été organisés en même temps

-Atelier peinture sur verre animé par Chantal : patience et minutie pour de belles créations

-Atelier initiation au dessin animé par Judith: une technique ludique pour apprendre à dessiner des animaux. Les messieurs, qui sont de plus en plus nombreux à rejoindre notre groupe, ont choisi cet atelier.

Vous souhaitez nous rejoindre, proposer des animations,

Merci de contacter Chantal : 06 24 60 77 25

## LES ENFANTS DE L'AQUEDUC: LE CARNAVAL

Les enfants, institutrices, instituteurs, Atsem, équipes périscolaires, parents, tous ont joué le jeu en se parant de leurs plus beaux costumes et/ou accessoires pour fêter cette journée.



Au programme : un totem Carnaval (confectionné par les équipes périscolaires des 2 écoles) qui s'enflamme, puis des crêpes et du chocolat chaud à gogo !!  
Une journée avec un après-midi festif qui a permis aux enfants du RPI de

se retrouver et partager une fois de plus un moment convivial.

Leurs costumes, leurs rires et sourires ont ponctué l'après-midi.

Quel bonheur ! Merci à eux, et merci au soleil de nous avoir fait l'honneur d'être présent.

Nous remercions les équipes éducatives de continuer à faire perdurer ce type de tradition.

Merci à l'équipe municipale pour le prêt de la salle, aux cantonniers pour leur disponibilité, la préparation et la sécurisation du bûcher et le nettoyage après.

Merci à tous les parents, grands parents venus accompagner les enfants, et un grand merci à tous ceux venus nous aider pour l'organisation du goûter, pour l'aide pour la préparation des crêpes (environ 300 crêpes ont été dégustées) , pour la mise en place des tables, pour la distribution du goûter, le rangement ainsi que pour le nettoyage de la salle des fêtes.

Ce fut une très belle journée pour tout le monde.

## FOYER RURAL: ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS, SORTIES, ANIMATIONS : SPORT, SPECTACLE ET PARTAGE

**Le début d'année 2026 a été riche en événements pour votre Foyer Rural. Entre les chemins boueux mais ensoleillés, les plumes du cabaret et les rires du théâtre, le lien social, le partage et la convivialité animent la commune.**

Côté Nature, les marcheurs à l'assaut des sentiers. L'activité marche a lieu, habituellement, chaque deuxième dimanche du mois, avec un rassemblement vers 9h30, place de la mairie. Mais, pour les vœux du Foyer rural, nous nous sommes regroupés

le dimanche 11 janvier 2026, vers 13h45, devant la salle des fêtes, pour un départ à 14 heures, en direction du chemin du vallon, puis un passage derrière chez Labarre, pour revenir chemin des sous-bois. Malgré les pluies de la semaine, chacun a trouvé du plaisir à prendre l'air et à retrouver des connaissances au sein du groupe.

A mi-parcours, c'est à dire au bout d'une heure, certains ont préféré prendre un chemin de traverse pour rejoindre la salle des fêtes tandis que d'autres poursuivaient la marche en direction des Fontenelles,



Article :

Christelle PORTRAT



Articles :

Catherine VESVAL

Véronique FICHEL



## FOYER RURAL (SUITE)

remontaient chez Martineau, gagnaient à nouveau le chemin des sous-bois, traversaient chez Jaguenaud et rejoignaient leur point de départ après un circuit d'environ 8 km, soit 2 heures de marche.

A la salle des fêtes, nous attendaient le traditionnel vin chaud et la galette des rois, mais aussi, chocolat chaud et jus de fruits. Nous avons pu retrouver également des amis venus simplement pour la collation. Un très bel après-midi d'échanges et de convivialité !



La marche du dimanche 8 février nous a conduits sur la commune de Port d'Envaux, en empruntant la voie de secours en raison des inondations. Nous sommes partis à 10 heures du parking de l'église de St Saturnin, en direction du chêne Besson, pour un circuit de 8 km. Là, aussi, le sentier était humide mais praticable. Quel bonheur d'être dehors après une semaine confinés à cause de la pluie !

Une quinzaine de marcheurs se sont retrouvés dimanche 8 mars, pour une nouvelle boucle passant par Le Douhet. Tandis que certains prenaient leur voiture pour gagner La sablière, de l'autre côté de la D150, d'autres partaient du parking de la mairie. Le soleil était au rendez-vous et c'était bien agréable de faire un peu d'exercice sous ce ciel presque printanier. L'occasion aussi de croi-

ser des joggers plus ou moins assidus et des vététistes ! Pourtant, les températures douces des derniers jours étaient loin d'avoir asséché le parcours ! Nous sommes rentrés vers 12h30, d'un agréable circuit de presque 11km.

Côté Spectacle : Strass, Paillettes et Émotions. Deux sorties culturelles ont marqué les esprits, offrant des moments d'évasion inoubliables. Voyage à "La Castafiore". Le dimanche 1er février, direction Nantillé pour une immersion dans l'univers du cabaret. Accueillis par Miss Bianca et son équipe, les participants ont savouré un repas de qualité avant de s'émerveiller devant le spectacle. Transformistes, chanteurs talentueux et chorégraphes à plumes ont transporté l'assemblée dans un tourbillon de bonheur et de convivialité.

Un succès retentissant pour le Théâtre. Quelle soirée ! La représentation de la pièce « Ce soir on sort » par la troupe des Chapotins (Comité des fêtes de La Chapelle des Pots) a fait salle comble avec 183 spectateurs. L'énergie des comédiens a conquis un public captivé d'avance. Ce succès est aussi celui de la solidarité locale : L'APE Enfants de l'Aqueduc et l'association Temps Libre ont assuré une buvette efficace et joyeuse. Les bénévoles ont régalié l'assistance avec de délicieuses crêpes maison. Un immense merci aux artistes, aux organisateurs et au public pour ce souvenir mémorable !

Grâce à l'engagement de tous, artistes, organisateurs, bénévoles et participants, ces événements resteront de très beaux souvenirs, illustrant une nouvelle fois le dynamisme de la vie locale.



### Articles :

Catherine VESVAL  
Véronique FICHEL

## Au fil des rues... L'actualité en images



### Le retour du printemps.... Et le rappel de l'interdiction de brûler ses déchets verts

Que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin, les tontes de pelouse, feuilles mortes ou encore résidus de taille de haies ne peuvent être brûlés dans votre jardin. Ils doivent être évacués à la déchetterie.

Le brûlage des déchets verts est passible d'une amende de 4<sup>ème</sup> catégorie : 750 € .

### Sacs pour les biodéchets

Vous pouvez désormais retirer des sacs pour les bio déchets en mairie.

Une alternative au seau également disponible en mairie afin de déposer vos déchets alimentaires dans le conteneur marron présent sur le parking du stade.

Seules les poches poubelles biodégradables sont acceptées dans le collecteur.



### Un début d'année 2026 sous une météo exceptionnelle

Entre des semaines de pluie et un redoux précocé, la Commune a connu un épisode neigeux remarquable début janvier.

Il est tombé jusqu'à 30 centimètres de neige sur l'ensemble du département dans la nuit de lundi 5 à mardi 6 janvier 2026. La circulation a été paralysée y compris sur les grands axes comme la RD 150 pendant deux jours avant le retour de la douceur et de la pluie le mercredi.



### Ouverture au public cet été de l'atelier de la Salamandre

Catherine Moreau et Alain Paillou accueillent le public à l'occasion d'une exposition estivale. Exposition annuelle de dessins et sculptures animalières. Avec sur rendez-vous, démonstration de modelage de l'argile et travail à l'encre de chine, plume et pinceaux sur papier lavis technique 250 g.

A découvrir : Juin du 19 au 21 (VSD) - 15h 19h - du 26 au 28 (VSD) - 15h 19h  
Juillet du 03 au 05 (VSD) - 15h 19h  
du 10 au 12 (VSD) - 15h 19h



### Activité Physique Adaptée et Santé à Vénérand

Depuis le 1er décembre 2025, l'association « Siel bleu » donne la possibilité à chacun d'améliorer son bien être physique. Virgile, enseignant en activité physique adaptée, anime des exercices physiques pour une dizaine de personnes.

**Tous les lundis de 14h00 à 15h00 dans la salle municipale de Vénérand— Gratuit— Jusqu'au 29 juin 2026**

### Cérémonies 2026 du 8 mai

Les célébrations de l'armistice du 8 mai 1945 auront lieu le vendredi 8 mai 2026 à :

-10h45 à Vénérand rendez-vous en mairie avant le départ pour le cimetière

-11h30 à Le Douhet

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue des cérémonies sur la Commune de Le Douhet.



## Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

### CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **CHANTOURY**

Prénom: **Nicolas**

Adresse : **40 C Chemin du Gros Chêne**

Profession : **Préventeur qualité et environnement**

*« J'ai décidé de rejoindre les pompiers volontaires car, ayant travaillé dans l'armée, l'esprit de la caserne me manquait. Alors, en parallèle de ma nouvelle vie professionnelle de préventeur, je me suis renseigné auprès de mon voisin (NDLR Sébastien DEHERIPPON— Ancien pompier de Paris) pour*

*savoir comment on pouvait rejoindre les pompiers volontaires.*

*Après l'entretien avec le chef de centre de Saint-Hilaire de Villefranche, j'ai passé les tests de 1er et second niveau avant les tests physiques pour pouvoir enchaîner avec la formation à proprement parlé. Nous sommes une vingtaine de volontaires à la caserne de Saint-Hilaire. Il y a 6 filles et tous les âges sont représentés à partir de 17 ans et jusqu'à la retraite.*

*Quand vous êtes disponible, vous vous signalez au centre qui peut vous appeler à tous moments. Vous devez aussi indiquer des disponibilités pour l'astreinte mensuelle du vendredi au jeudi, une semaine, hors temps de travail, où vous pouvez être appelé de 19h à 7h du matin. On est sur place au minimum les dimanches d'astreinte et le 1er dimanche du mois pour les manœuvres. Après, on peut y aller quand on veut: on se retrouve souvent pour faire du sport.*

*Les sorties se font à trois que ce soit en ambulance ou pour des feux, seuls les secours routiers pour du balisage peuvent se faire à deux. Nous recevons un appel sur nos BIP du CODIS (Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours).*

*Il faut être rapide et réactif. Il y a toujours un peu d'appréhension ou de stress notamment lors des sorties en pleine nuit après seulement quelques heures de sommeil. L'armée m'a appris à gérer cette forme de stress. Mais il y a souvent un décalage entre ce qui est indiqué par le témoin et ce que nous allons trouver sur*

*place.*

*En 2025, les pompiers volontaires de Saint-Hilaire ont effectué plus de 250 interventions. On recherche toujours des volontaires, mais la situation est moins tendue qu'il y a deux ou trois ans. »*

### Vénérand ?

*« C'est à Vénérand que nous avons trouvé un terrain à construire dans nos prix et situé entre Saintes et Cognac où je travaille. Nous sommes proches de l'école, le personnel y est vraiment très gentil. La nature est à notre porte, il y a peu de circulation, on peut surprendre des renards ou des chevreuils et nous apprécions les balades en forêt.*

*J'ai juste une remarque, c'est dommage que le terrain de foot ne soit plus utilisé. Il pourrait être mis à disposition des clubs du secteur par exemple. »*



# L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

## Artisans et services



**Alicia FOUGEROUX**  
Conseillère en immobilier  
06.29.15.40.20  
ali-  
cia.fougeroux@safli.fr

**CL Menuiserie Clément LUSSEAUD**  
Ouverture et fermeture-Charpente-Cuisine-Agencement d'intérieur-  
Isolation-Cloisons sèches  
45 route des grands bois, 17100 Vénérand  
Tél. 06.42.42.93.28  
Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

**Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD**  
Coiffure homme-femme-enfants  
19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand  
Tél. 05.46.97.71.47  
Mail : pat-calou@orange.fr

**Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET**  
Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end  
7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand  
Tél. 06 63 77 95 18  
Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

**Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION**  
Rénovation et isolation des bâtiments  
3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand  
Tél. 07.88.68.49.63  
Mail : renov.isolation17@gmail.com

**Général du Bâtiment – MEMIN Dominique**  
Tél. 06.70.06.20.70  
Mail : dominique.memin@orange.fr

**L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL**  
Fleuriste Événementiel  
Tél. 06.43.34.78.52  
Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

**LyEnergie**  
Massages en Entreprise—Massage au Salon  
Tél. 06.21.07.04.73—Mail : lyenergie@outlook.fr  
Site internet: www.lyenergie.com

**Madeline Thouron – Technicienne d'études du bâtiment et dessinatrice en architecture**  
Adresse : 19 route de la Chapelle, 17100 Vénérand  
Téléphone : 07 50 82 02 42  
E-mail : agencemadelinethouron@gmail.com

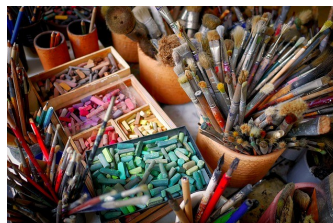
**Le Brasero – M. MOURMANT Sébastien**  
Restaurant—Traiteur  
16 Route Nationale, 17100 Vénérand  
Tél. 05.46.91.93.38

**Les Saules de Sophie – Sophie Melloul vannière**  
22 chemin de chez Labarre, 17100 Vénérand  
Tél. 06.33.71.16.86  
Mail : lessaules.desophie@gmail.com  
<https://instagram.com/lessaules.desophie>

**Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT**  
Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espaces verts  
14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand  
Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

**Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane**  
Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7  
10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand  
Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85  
Mail : electricien.saintes.17@gmail.com

**Tom Auto 17**  
Carrosserie - Peinture - Achat/Revente  
1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand  
Tél. 07.71.85.05.65—Mail : tomauto17@outlook.fr



## Artistes

**MOREAU Catherine – PAILLOU Alain**  
Coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessinateur  
Judiciaire.  
5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand  
paillou.alcat@wanadoo.fr Tél: 0604025744

**OPETA Tattoo**  
Spécialiste des tatouages polynésiens, réalisation autres styles sur demande.  
1 le hameau des fontaines, 17100 Vénérand - Tel : 07 68 29 54 54  
Mail : [opetatattoo@gmail.com](mailto:opetatattoo@gmail.com)  
Site internet : <https://opetatattoo.com>

*Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire merci de prendre contact avec la mairie.*

# LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**PRÉSENTS : 11**

**VOTANTS : 11**

**L'AN DEUX MIL VINGT SIX**

**LE 20 JANVIER À VINGT HEURES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;**

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :  
14 JANVIER 2026**

**PRÉSENTS :** Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. CAILLAUD Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

**EXCUSES :** BORZEIX-CONCAIX Raphaël, MARTINEAU Marie-Andrée

**ABSENT :**

**POUVOIR :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** FICHEL Véronique.

### **1/ PARTICIPATION POUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE LABELLISATION**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

(...) Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues issues du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

-Dans le domaine de la santé, de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

-de fixer le montant mensuel de la participation à 15 € par agent et de le faire évoluer, le cas échéant, en fonction du montant prévu par le décret.

-d'inscrire les crédits nécessaires à la participation au budget.

### **2) DEMANDE DE MOBILISATION DU RESTE DU FONDS DE CONCOURS À SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO POUR LES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE LA SALLE MUNICIPALE**

Mme le Maire rappelle au conseil que les travaux 2025 sur la salle municipale ont fait l'objet d'une demande de fonds de concours de Saintes Grandes Rives l'Agglo.

Des travaux complémentaires non prévus initialement se sont ajoutés, notamment la rénovation des puits de désenfumage et la mission de contrôle technique.

Vu que l'enveloppe de 50 000€ allouée dans le cadre du fonds de concours n'a pas été consommée entièrement, Mme le Maire propose de faire une nouvelle demande pour ces travaux complémentaires :

- le montant TTC s'élève à 3 935.20€
- Le financement se décomposerait ainsi :

Travaux et entreprise	H.T	T.T.C
Puits de désenfumage-DB SARL	1740€	2 080.00€
Mission de contrôle - DEKRA	1 546€	1 855.20€
<b>Total</b>	<b>3 286,00€</b>	<b>3 935.20€</b>

Organismes	Montants sollicités HT
Coût du projet HT	3 286,00 €
<b>Total subventions</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Reste à Charge HT</b>	<b>3 286,00 €</b>
... dont Commune de Vénérand	1 644,00 €
<b>... dont Fonds de concours Saintes Grandes Rives, L'Agglo</b>	<b>1 642,00 €</b>

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- De demander le fonds de concours pour participer aux frais complémentaires de rénovation de la salle municipale à hauteur de 50% du montant HT hors subvention, soit 1 642€
- D'adopter le nouveau plan de financement ci-dessus.

### **3) MODIFICATION DES STATUTS DU SDEER**

Mme le Maire rappelle que les statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER, auquel adhère la commune) sont actuellement définis par l'arrêté préfectoral du 14 août 2024, date de leur dernière modification (la création du SDEER datant de 1949).

Lors de sa réunion du 24 novembre 2025, le Comité syndical du SDEER a délibéré pour faire modifier les statuts du SDEER, dans le but que le syndicat puisse réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) et s'en constituer Autorité locale compétente.

Mme le Maire donne lecture de la délibération du SDEER et de cette modification qui consiste à amender les statuts du SDEER comme suit :

-A l'article 2, après le troisième alinéa du d) consacré aux « Activités accessoires », il est inséré l'alinéa suivant :

« Le syndicat peut réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un Plan Corps de Rue Simplifié ou d'un orthophotoplan compatible avec les exigences de la réglementation anti-endommagement (articles L554-1 et R554-1 et suivants du code de l'environnement). Il peut s'en constituer Autorité locale compétente. »

#### **Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité**

-Donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 24 novembre 2025.

#### **4) DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR UNE AUTORISATION D'URBANISME AU NOM DU MAIRE**

Vu la Loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique visant à prévenir tout conflit d'intérêt,

Vu l'article L422-7 du code de l'urbanisme qui dispose que « Si le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision. »

Considérant que Madame le Maire de Vénérand a déposé une demande d'autorisation d'urbanisme référencée n° DP 017 462 25 00026 relative à des travaux portant sur son domicile propre,

Considérant qu'elle est de ce fait intéressée au projet et ne peut signer la décision,

Le conseil est invité à désigner un adjoint pour rendre cette décision et signer l'arrêté d'autorisation d'urbanisme.

Mme le Maire quitte la salle.

#### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

-Désigne Mme Martine TEXIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, pour prendre la décision concernant la demande d'autorisation d'urbanisme DP 017 462 25 00026 au nom de Mme LIBOUREL Françoise.

-Autorise Mme Martine TEXIER à signer la décision portant sur l'autorisation d'urbanisme désignée ci-dessus et tous documents relatifs à cette affaire.

#### **5) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE**

Mme le Maire indique au conseil avoir reçu de la part d'une famille de la Commune une demande d'aide exceptionnelle de 300€ suite à divers imprévus. (Annexe 1)

Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

#### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

-Décide de verser une aide de 300€ au profit d'une famille de Vénérand. Les modalités de cette aide figurent en annexe.

#### **Questions diverses :**

##### **Remerciements des colis de Noël :**

Mme le Maire présente au conseil les courriers de remerciements reçus en mairie. Les cadeaux des enfants ont été, cette année encore, très appréciés. Les aînés et les enfants se retrouveront le jeudi 22 janvier 2026 pour un après-midi intergénérationnel dans la salle municipale.

##### **Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2024 pour l'Eau Potable/ Assainissement Collectif/ Assainissement Non Collectif :**

Mme le Maire présente les RPQS mis à disposition des conseillers via le site internet de la Commune et qui resteront consultables les mois à venir par ce biais. Conformément au Code général des collectivités territoriales (CGCT), cette présentation ne nécessite pas une délibération d'approbation ou de validation, mais doit en revanche être inscrite au procès-verbal de séance.

##### **Evolution des effectifs scolaires :**

Mme le Maire fait part au conseil du courrier de l'Inspection d'Académie concernant les effectifs estimés pour les prochaines années sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Le Douhet-Vénérand. La baisse se poursuit avec 111 élèves attendus en 2026 avant une légère augmentation au cours des deux années suivantes. Mme le Maire indique s'en être entretenue avec le directeur d'école, M. LACOUTURE, qui n'est pas inquiet concernant le maintien du RPI à 5 classes.

##### **Programmation des animations 2026 :**

Mme Véronique FICHEL, 3<sup>ème</sup> adjointe, présente le programme des animations pour 2026.

-le vendredi 1<sup>er</sup> mai : Brocante

-le 9 mai : Ville à Joie et l'Art est dans le Pré

-le 23 mai : Fête de la nature

-le 12 juin : Préludes- les modalités seront précisées lors de la prochaine réunion en février.

-les 13 et 14 juin : Escapades sur la Charente. Pas de passage sur Vénérand mais Burie aura besoin de bénévoles.

-le 1<sup>er</sup> juillet (date à confirmer) Jeux inter-villages soit à Busac-Sur-Charente, soit à Chaniers à une autre date.

##### **Lotissement Le Bois des Forts :**

Mme le Maire informe le conseil de la réception ce matin des travaux du lotissement. L'enrobé a été réalisé mais les

bordures CR2 n'ont pas été posées comme initialement prévues pour permettre de respecter le budget initial malgré la dépense imprévue liée au déplacement des compteurs sur les lots 3 et 4.

Réunion sur le bilan des épandages des boues 2025 :

M. Stéphane CAILLAULT expose le bilan des épandages de boues 2025 de la station d'épuration de Saintes. Un bilan positif avec 200 tonnes de plus traitées par rapport à 2024. Il n'y a pas eu d'inondation et les analyses concernant les métaux lourds sont bonnes. En projet, la rénovation de la plateforme et la couverture de la zone de stockage.

Pays de Saintonge Romane :

M. Jacques MELLOUL indique avoir participé au comité syndical du 10 décembre 2025 largement consacré à la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et au bilan financier 2025. La situation financière du Pays de Saintonge Romane est saine avec l'absence de déficit pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive. L'année 2026 sera marquée par la poursuite de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le lancement d'un nouveau Système d'Information Géographique (SIG).

Les nounous à la bibliothèque :

Mme Véronique FICHEL explique que les bénévoles de la bibliothèque ont proposé aux nounous et aux enfants qu'elles gardent un spectacle de marionnettes très apprécié et qui avait pour thème la politesse.

Championnat de lecture à l'école :

Mme le Maire et Mme FICHEL ont participé à un concours de lecture organisé pour les classes de CM 1 et CM 2 du RPI. Il s'agissait pour les élèves de lire le mieux possible un texte de leur choix pendant 2 minutes 30 devant le public composé de leurs camarades et d'adultes. 28 élèves se sont prêtés à l'exercice.

Les dates à retenir :

-Le 22 janvier 2026 : Après-midi intergénérationnel à 14h dans la salle municipale avec l'association Temps Libre et les enfants de l'école de Vénérand.

- Le vendredi 6 février 2026 : Visite de la maison de l'aqueduc pour les anciens bénévoles et anciens conseillers qui ont participé aux travaux.

- Le mardi 24 février 2026 : Prochain conseil et vote du CFU

- Le vendredi 27 février 2026 : Repas élus et agents à 19h30

La séance est levée.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 MARS 2026**

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**PRÉSENTS : 12**

**VOTANTS : 12 (SAUF POUR LES DÉLIBÉRATIONS 1 ET 2 : MME LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE)**

**L'AN DEUX MIL VINGT SIX**

**LE 3 MARS A VINGT HEURES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;**

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :  
26 FÉVRIER 2026**

**PRÉSENTS : M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjoints ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.**

**EXCUSÉE : TEXIER Martine,**

**ABSENT :**

**POUVOIR :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CAILLAULT Stéphane.**

**1/ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL**

Mme le Maire rappelle au conseil que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Elle indique que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur, le maire, et celles du comptable.

Madame le Maire présente les réalisations budgétaires de l'année 2025.

**Présentation des comptes :**

Investissement	Budget primitif 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
Dépenses	345 996.28€	158 101.57 €	-----
Recettes	345 996.28€	150 644.68 €	-----
Fonctionnement	Budget primitif 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
Dépenses	739 220.76€	427 630.62 €	-----
Recettes	739 220.76€	516 265.10 €	-----

Résultat de clôture de l'exercice 2025 est de

En section de fonctionnement : 88 634,48 €

En section d'investissement : -7 456,89 €

Résultat global : 81 177,59 €

Madame Marie-Andrée MARTINEAU, est élue présidente de séance pour le vote du CFU.

Madame le Maire sort de la salle.

Madame Marie Andrée MARTINEAU demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.

**2) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS**

Madame le Maire présente les réalisations budgétaires de l'année 2025 du budget annexe du lotissement Le Bois des Forts.

**Présentation des comptes :**

Investissement	Budget primitif 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
Dépenses	124 873.59€	85 717.04€	-----
Recettes	124 873.59€	68 827.36€	-----
Fonctionnement	Budget primitif 2025	Réalisé 2025	Restes à réaliser
Dépenses	144 845.39€	78 653.02€	-----
Recettes	144 845.39€	78 653.02€	-----

Résultat de clôture de l'exercice 2025 est de

En section de fonctionnement : 0.00€

En section d'investissement : - 16 889.68€

Résultat global : - 16 889.68€

Madame Marie-Andrée MARTINEAU, est élue présidente de séance pour le vote du CFU.

Madame le Maire sort de la salle.

Madame Marie Andrée MARTINEAU demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Le Bois des Forts.

**3) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025**

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M57, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le Compte financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 88 634.48

- un excédent reporté de : 260 915.76

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 349 550.24

- un déficit d'investissement cumulé de : 7 456.89

- un déficit des restes à réaliser de : 11 473.37

Soit un besoin de financement de : 18 930.26

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/25 : Excédent 349 550.24

**Affectation complémentaire en réserve (1068): 18 930.26**

**Résultat reporté en fonctionnement (002): 330 619.98**

**Résultat d'investissement reporté (001) : déficit 18 930.26**

**4) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025- BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS**

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M57, après avoir approuvé le Compte Financier Unique du Budget Annexe Le Bois des Forts pour l'exercice 2025,

(...)

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 0.00

- un excédent reporté de : 34 486.23

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 34 486.23

- un résultat d'investissement cumulé de : - 26 016.89

**Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :**

Résultat reporté en fonctionnement (002) Excédent 34 486.23

Résultat d'investissement reporté (001) : - 26 016.89

**5) MISE EN VENTE TERRAINS CHEZ PORTIER**

Mme le Maire explique que la procédure de « Biens sans maître » concernant la succession PICOT Louis touche à sa fin. Toutes les démarches réglementaires ayant été effectuées, le conseil doit se prononcer sur le devenir du bien sis au 4 rue de la Gîte, lieu-dit « Chez Portier » ainsi que des divers terrains situés sur la commune.

Monsieur PAINAUD, propriétaire riverain, est intéressé par la maison et la petite parcelle de terre (923 m<sup>2</sup>) jouxtant sa propriété. Cette maison est en très mauvais état et menace ruine avec le risque d'entraîner une partie de l'habitation de Monsieur PAINAUD.

Les propriétés non bâties représentent 7 326 m<sup>2</sup>.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de vendre le bien sis au 4 Rue de la Gîte – Chez Portier cadastré AK 0071 d'une contenance de 923 m<sup>2</sup>

-De fixer le prix de vente de ce bien à 1500€

-De reporter à une date ultérieure la fixation des prix des propriétés non bâties

-D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

**6) RÉVISION DES LOYERS DU LOGEMENT DU 30 RUE DES DEUX SOURCES**

Mme le Maire informe le conseil qu'il est possible de réviser le loyer du 30 rue des deux sources à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026 en tenant compte du taux IRL du 4<sup>er</sup> trimestre 2025 (le dernier indice connu), soit + 0,79 % : ce qui représenterait une augmentation de 4.97€ sachant que le loyer actuel est de 630€.

**Le conseil municipal, après délibération, décide (par 10 voix contre l'augmentation et 2 abstentions) :**

-de ne pas revaloriser le loyer du 30 rue des deux sources au 1<sup>er</sup> avril 2026.

**7) LOCATION DE LA SALLE À L'AMICALE ORNITHOLOGIQUE DE LA CHARENTE-MARITIME**

Mme le Maire informe le Conseil que l'association « Amicale Ornithologique de la Charente-Maritime » souhaite louer la salle municipale pour organiser une nouvelle exposition d'oiseaux le dimanche 18 octobre 2026. L'association bénéficie chaque année d'un tarif préférentiel pour une association hors Commune.

**Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :**

-De louer la salle municipale à l'association « Amicale Ornithologique de la Charente-Maritime » le dimanche 18 octobre 2026 pour 50€.

**8) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 01/2026 – 12 RUE DES DEUX SOURCES**

Mme le Maire informe le conseil que le terrain situé à proximité du 12 rue des deux Sources le long de la RD 129 E2 est en vente. Ce bien cadastré AB 154 étant situé en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus.

-Autorise Madame le Maire à signer tous les documents

afférents à cette affaire.

**9) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 02/2026**

Mme le Maire fait part au conseil de la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue dans le cadre de la vente du bien situé 30 route de la Chapelle et cadastré ZD 231. Ce bien étant situé en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus. (...)

**10) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 03/2026 – 2 RUE DES DEUX SOURCES**

Mme le Maire informe le conseil que le bien situé au 2 Rue des deux Sources est en vente.

Cadastré AB 290, ce bien est situé en zone de préemption. (...)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus. (...)

**11) DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Mme le Maire informe le conseil que l'école de Colombiers organise une classe découverte et sollicite les communes dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés sur cette école.

Un enfant de Vénérand fréquente l'école de Colombiers, l'aide souhaitée serait de 10 €.

L'avis du Conseil est sollicité pour accorder cette participation à la classe découverte de l'école de Colombiers.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de verser une subvention de 10€ à l'école de Colombier pour participer financièrement à la classe découverte.

-Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

**Questions diverses :**

**Elections municipales :**

Mme le Maire rappelle au conseil qu'il convient d'assurer les permanences des bureaux de vote à l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Le tableau est renseigné avec les noms des assesseurs conseillers et ceux désignés par le candidat.

La séance est levée.

*Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr)*